

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. : R-4130-2020

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

HYDRO-QUÉBEC
Demanderesse

ET

UNION DES
CONSOMMATEURS
(UC)
Intervenante

DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2020-95
RENDUE AU DOSSIER R-4041-2018
Demande du Distributeur relative au programme GDP Affaires

C O M P A R U T I O N

La procureure sous-signée, comparaît au présent dossier au nom de l'intervenante Union des consommateurs (UC) sous toute réserve que de droit.

Vaudreuil-Dorion,
ce 17 août 2020

(s) Me Hélène Sicard

Me. Hélène Sicard
Procureur pour
Union des consommateurs